Encyclopédie : *Question sur*
*Les erreurs passent, il n'y a que le vrai qui reste* (Diderot)

# La filière viande bovine française : quelles caractéristiques, quels enjeux ?

Fiche *QUESTIONS SUR…* n° 03.01.Q02 | 2021, actualisée en juin 2026

**Claude ALLO, membre de l'Académie d'Agriculture de France**

**Mots clés : élevage, herbivores, filière, viande bovine**

**La France est le premier pays européen détenteur de cheptel et producteur de viande bovine. Elle occupe une place à part en raison de l'importance de son troupeau allaitant. Cependant ce secteur est confronté depuis une dizaine d'années à un mouvement de décapitalisation sans précédent. Il entraîne le recul de la production et fragilise toute l'économie de la filière. Cette fiche présente les fondamentaux de la filière ainsi que ses principaux enjeux économiques et sociaux.**

## Cheptel et production : une position de leader européen, mais une forte décapitalisation en cours

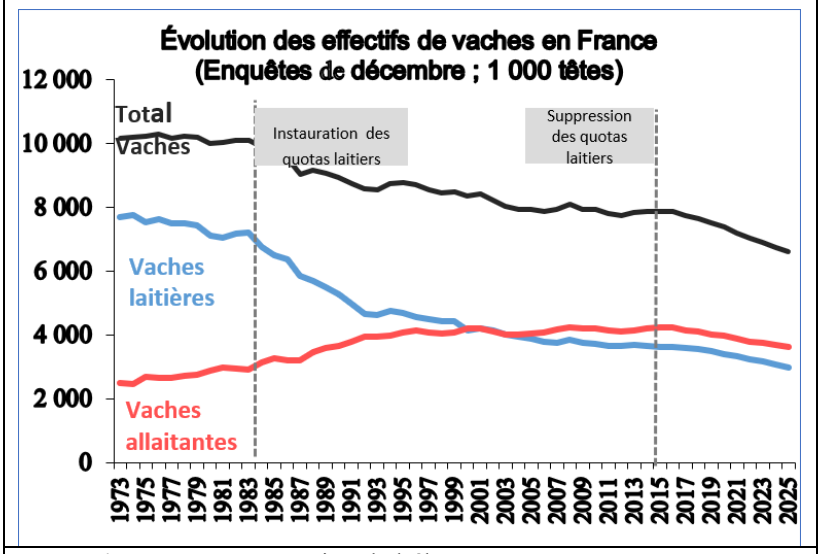


*Figure 1 ;* Source :GEB Institut de l'élevage

Avec plus de 16,5 millions de têtes de bovins en 2025, la France est le premier détenteur de cheptel de l'Union européenne, loin devant l'Allemagne (10,5 millions de têtes), l'Irlande (6,3 millions), l'Espagne et la Pologne (6,2 millions).

La production de viande bovine provient d'un double cheptel reproducteur : le cheptel laitier avec 3,2 millions de vaches au 1/12/2025 et le cheptel spécialisé pour la production de viande dit cheptel *allaitant* avec 3,3 millions de vaches (*Figure 1*).

Orienté à la baisse depuis 2016, le cheptel de vaches a connu une forte réduction de ses effectifs au cours des dernières années. Au cours des 7 dernières années, la France a perdu plus d'un million de vaches (-13 %).

Le troupeau laitier a continuellement diminué depuis l'instauration des quotas laitiers, au rythme de l'augmentation continue de la productivité. La baisse s'est accentuée ces dernières années avec les arrêts d'activité.

Le troupeau allaitant, après avoir connu une forte augmentation de ses effectifs jusque dans les années 2000, puis une stabilisation, est confronté depuis 2018 à une baisse brutale de ses effectifs (-540 000 têtes en 7 ans) (*Figure 2*). La cause principale concerne la crise du renouvellement des actifs en élevage sur fond de déficit d'attractivité.

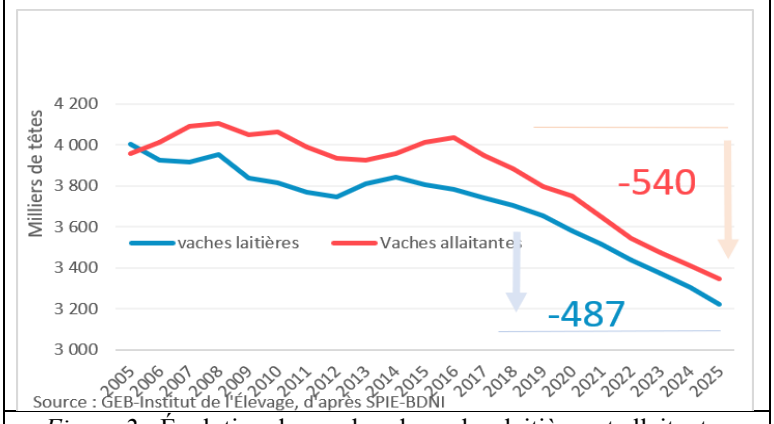


*Figure 2 :* Évolution du nombre de vaches laitières et allaitantes

 Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "***Publications***" puis "***Table des matières des documents de l'Encyclopédie***".

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

La décapitalisation s'observe dans toute l'Europe, à des rythmes variables selon les pays. Sur les 7 dernières années la baisse du cheptel reproducteur UE est de l'ordre de 9 %.

**L'érosion du cheptel a entraîné le recul de la production** de plus de 12 % sur les 5 dernières années. Néanmoins, avec des abattages contrôlés estimés à 1 270 milliers de tonnes équivalent carcasse (téc) en 2025, la France demeure le premier producteur européen, précédant l'Allemagne (938 milliers téc), l'Espagne (717 milliers téc) et la Pologne (639 milliers téc).

**Évolution des tonnages de bovins abattus en France**

Conséquence de la diminution du cheptel reproducteur, la production totale est passée de plus de 2 millions de tonnes dans les années 1980 à moins de 1,3 million actuellement (*Tableau 1*).

La France se caractérise par une grande diversité de systèmes et de types de production s'appuyant sur une forte variété de potentiels et de savoir-faire des éleveurs. 46 % de la production de gros bovins provient des vaches de réforme.

| | 1990 | 2000 | 2010 | 2020 | 2025 | % races à viande |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Vaches réforme | 592 | 717 | 642 | 607 | 521 | 51 % |
| Génisses | 215 | 200 | 169 | 225 | 214 | 98 % |
| Jeunes Bovins | 450 | 384 | 415 | 375 | 344 | 86 % |
| Bœufs | 185 | 131 | 96 | 57 | 55 | 52 % |
| Total gros bovins | 1442 | 1432 | 1322 | 1264 | 1134 | 68 % |
| Viande de veau | 278 | 241 | 197 | 178 | 136 | - |

*Tableau 1 :* Évolution de la production de viande bovine (en milliers de téc) (source : Idele, FranceAgrimer)

**La France détient plus du tiers du troupeau allaitant européen.**

Près de 70% de la viande de gros bovins produite dans l'hexagone provient du troupeau allaitant alors que cette proportion est de l'ordre du tiers en Europe. Au sein de l'UE, seule l'Espagne compte comme la France, un troupeau allaitant supérieur au troupeau laitier.

La composition du troupeau laitier est dominée par la race Prim'Holstein (62 %de l'effectif laitier) suivie des races Montbéliarde et Normande. En troupeau allaitant, l'essentiel de la production est assuré par 5 races : Charolaise (34 % de l'effectif), Limousine (29 %), Blonde d'Aquitaine, Aubrac et Salers. La France a su conserver une diversité génétique remarquable et fait partie des leaders mondiaux en génétique animale. À côté de ces 8 races qui assurent 90 % du cheptel, on compte une trentaine de races à petits effectifs, toujours exploitées

## Une filière complexe, fortement contributrice à l'emploi dans les territoires ruraux.

**Au niveau de la production : forte réduction continue du nombre d'exploitations.**

En 2024, on dénombrait 144 000 exploitations détentrices de bovins soit près de 40 % du nombre total d'exploitations. 119 000 ont une taille significative (>8 UGB et > 5 vaches) dont 45 000 avec vaches laitières et 50 000 avec vaches allaitantes. Environ 5 000 éleveurs pratiquent une activité d'engraissement.

Les dernières années ont été marquées par une forte réduction du nombre d'élevages. Depuis plusieurs décennies, les exploitations laitières connaissent la restructuration la plus forte (on comptait 400 000 exploitations au début des années 80). Depuis 2010, plus de 40 % des exploitations lait-viande ont disparu.

Malgré cette évolution, la taille moyenne des exploitations reste modeste avec une forte diversité de tailles, de cheptel et d'activité. Environ 33 % des exploitations laitières et 63 % des exploitations allaitantes ont moins de 50 vaches. Les exploitations laitières de plus de 100 vaches qui étaient quasi inexistantes en 2010 représentent désormais 21 % des exploitations et 40 % de la production, ce qui reste largement inférieur à la réalité des grands bassins de production européens. La concentration est moins rapide en bovins viande avec le maintien d'ateliers complémentaires et la pluriactivité. 8 % des exploitations ont plus de 100 vaches pour 30 % de la production.

**Au niveau de l'aval de la filière : une forte concentration**

La profonde évolution des circuits de distribution depuis le début des années 1980 a induit une transformation de la filière aval. Le développement de la grande et moyenne distribution (GMS) s'est accompagné de la mise en place et de la structuration d'une industrie de transformation qui assure les métiers de l'abattage (1ère transformation), du désossage et de la découpe (2e transformation), la fabrication de portions unitaires destinées au consommateur (3e transformation). La part de la viande transformée dans la consommation française progresse toujours : elle est passée de 57 % en 2017 à 61 %en 2022


Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

Le groupe BIGARD, leader européen traite à lui seul environ 40 % des abattages de bovins. Avec ELIVIA et la SVA, les trois premiers opérateurs assurent environ 60 % de l'activité. La coopération agricole détient le tiers de la mise en marché.

La baisse de la production engendre un déficit d'activité dans l'industrie de transformation et d'abattage entraînant restructurations et fermetures. Il ne reste plus que 230 abattoirs en France, ce qui pose la question du maillage territorial, indispensable au maintien de la production.

**Au niveau de la distribution : l'emprise des GMS et la croissance continue de la restauration collective**

Les GMS restent le principal débouché avec 44 % des ventes, auxquelles il faut ajouter les plats préparés industriellement, principalement distribués par les GMS et qui représentent 12 % du total. Cependant la RHD (Restauration commerciale Hors Domicile) constitue le créneau le plus dynamique et atteint désormais 27 % des parts de marchés.

La part de la boucherie artisanale semble stabilisée et valorise 12 % de la production en s'approvisionnant très majoritairement en races à viande. Ce secteur connaît même un regain de vitalité, le nombre de boucheries artisanales est en augmentation depuis 2013 et on compte actuellement environ 26 000 points de vente.

*Photo 1* : Rayon de Boucherie - Source Idele

**Les filières bovins lait et herbivores viande génèrent près de 892 000 emplois** selon les travaux du RMT (Réseau Mixte de Technologie) Filarmoni : 194 000 dans les exploitations et 698 000 emplois indirects dans les activités amont et aval des filières. Ce qui signifie que pour chaque ETP en élevage, on compte 3,5 ETP supplémentaires dans les filières. Les emplois liés à l'élevage sont déterminants pour la vitalité des territoires ruraux, particulièrement dans les zones défavorisées. Près des 2/3 des élevages herbivores sont situés en zone défavorisée.

## Bilan d'approvisionnement du marché français et commerce extérieur : la France déficitaire en viande

| 1000 tec | 1990 | 2000 | 2010 | 2020 | 2025 |
|---|---|---|---|---|---|
| Abattages | 1720 | 1673 | 1519 | 1445 | 1270 |
| Imports Viande | 401 | 293 | 403 | 285 | 361 |
| Exports Viande | 456 | 327 | 284 | 220 | 242 |
| Consommation | 1642 | 1660 | 1638 | 1510 | 1389 |
| Export Broutards (1000 têtes) | 757 | 1155 | 1048 | 1138 | 943 |

*Tableau 2 :* Évolution de l'import et export de viande bovine

Après avoir été exportatrice nette de viande bovine jusqu'au début des années 2000, la France est devenue structurellement déficitaire (*Tableau 2*).

La production de viande ayant diminué plus vite que la consommation, le déficit s'est amplifié pour atteindre 120 000 T. Depuis 2022, la France importe plus de 25 % de sa consommation, essentiellement sous forme de vaches de réforme laitières destinées à l'industrie de transformation et la RHD. Les importations proviennent très majoritairement de l'UE (Pays Bas, Irlande, Allemagne, Belgique, Espagne, Pologne...) et du Royaume-Uni. Les importations en provenance du Mercosur restent marginales mais connaissent une forte hausse récente dans toute l'UE. Le solde global du commerce extérieur reste néanmoins excédentaire (1,2 Md€ en 2025) en raison des exportations de bovins vivants. Près d'un million de broutards sont exportés chaque année, principalement sur l'Italie (70 %) mais aussi l'Espagne, la Grèce et tout le bassin méditerranéen. Les volumes exportés sont cependant en baisse depuis 2012 en raison de l'érosion de l'offre.

## Les trois grands défis de la filière

### 1) Le renouvellement des générations et l'amélioration du revenu des éleveurs

L'élevage bovin est, de loin, le plus concerné par les difficultés de renouvellement des générations en agriculture. Le taux de remplacement des exploitations est inférieur à 50 % en bovins lait. Il est un peu plus élevé en bovins viande mais c'est le secteur le plus concerné par le vieillissement des exploitants et fortement marqué par la double activité à l'installation (une installation sur deux de 2010 à 2022). C'est aussi le secteur le plus dépendant de la main d'œuvre familiale car il est plus difficile d'externaliser les activités que dans les secteurs des productions végétales.

 Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "***Publications***" puis "***Table des matières des documents de l'Encyclopédie***".
Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

Le déficit d'attractivité résulte principalement de l'insuffisance des revenus surtout au regard des capitaux mobilisés et des contraintes de travail. Il s'y ajoute la critique sociétale. De 2010 à 2022, le revenu moyen des exploitations bovins viande a été inférieur de 35 % au revenu moyen agricole. La rentabilité s'est améliorée depuis et la forte hausse des prix en 2025 s'est traduite par une progression significative des revenus qui reste à confirmer. Le métier d'éleveur doit progresser sur tous les aspects de son attractivité : revenus, conditions d'exercice et image.

**2) <u>Adapter la production au marché pour reconquérir notre souveraineté alimentaire</u>**

Depuis 2010, la consommation de viande bovine connaît une érosion continue. Sur les 15 dernières années la consommation apparente a reculé de l'ordre de 15 % et la consommation individuelle par habitant est passée de 25 kg kgéc à moins de 21 kgéc.

Si la qualité nutritionnelle de la viande rouge et son rôle essentiel pour une alimentation équilibrée de l'homme omnivore sont reconnus, sa consommation reste très sensible aux prix et au changement des habitudes alimentaires. La consommation se déplace toujours plus vers les produits transformés, rapides à préparer et la RHD (Restauration Hors Domicile). Plus de 60 % de la viande bovine est désormais consommée en haché. L'augmentation des importations est principalement dirigée vers ces créneaux porteurs. 75 % des viandes importées sont utilisées en RHD (Restauration Hors Domicile), principalement commerciale.

La reconquête de notre souveraineté alimentaire passe par la reprise d'une production compétitive, capable de contrer les importations sur les segments de marché porteurs. Sinon le repli se poursuivra inéluctablement.

**3) <u>Face aux controverses : services rendus et engagements des éleveurs pour améliorer la durabilité</u>**

Les controverses autour de l'élevage restent vives. Les ruminants sont notamment stigmatisés pour leurs émissions de méthane alors que les effectifs sont en forte baisse et inférieurs à ce qu'ils étaient avant la révolution industrielle. Au-delà de la fourniture d'aliments de haute qualité, l'élevage de ruminants à l'herbe rend de nombreux services environnementaux et sociétaux. Plusieurs travaux de recherche (expertise collective INRAE 2016, GIS Avenir Elevages) ont permis de les évaluer.

Les ruminants sont les seuls à valoriser l'herbe et nos 13 millions d'ha de prairies et de parcours (Photo 2). Les prairies associées à l'élevage sont reconnues pour leur rôle essentiel de régulation écologique (stockage du carbone, biodiversité, préservation de la ressource en eau...). Les effluents d'élevage utilisés comme engrais de ferme enrichissent les sols en matière organique et réduisent le recours aux fertilisants minéraux.

Les activités d'élevage sont essentielles à la vitalité des territoires ruraux, leur identité et leur attractivité.

Elles contribuent à notre patrimoine gastronomique et culturel, façonnent une mosaïque de paysages diversifiés et ouverts.

*Photo 2* : Paysage charolais - Source Idele

Depuis plus de 20 ans, les filières d'élevage sont engagées dans l'amélioration de leurs pratiques pour progresser dans la durabilité. À titre d'exemple, plus de 25 000 fermes bovines sont engagées dans des démarches bas carbone en 2025.

**Ce qu'il faut retenir :**

La filière Viande Bovine a une importance stratégique en raison de sa contribution aux équilibres socio-économiques, territoriaux et environnementaux.

La forte baisse des effectifs a entraîné un recul de la production supérieur à celui de la consommation, creusant le déficit net en viande bovine alors que nous avons le cheptel et le potentiel de production les plus importants d'Europe.

Pour enrayer la décapitalisation, développer une activité d'engraissement compétitive et reconquérir notre indépendance alimentaire, la filière se trouve confrontée à trois défis majeurs : l'attractivité de l'activité d'élevage, l'adaptation des produits aux évolutions de la consommation et la valorisation des services rendus à la société.

**Pour en savoir plus :**


- M-P. ELLIES, J-F. HOCQUETTE : *La chaîne de la viande bovine,* Éditions Lavoisier, 2018
- GEB-Institut de l'Élevage : *Les dossiers Économie de l'Élevage* http://idele.fr/linstitut-de-lelevage.html
- Dossiers Idele : *L'élevage de ruminants au recensement général agricole et depuis.* Juillet 2020- *:Ou va le bœuf ?* février 2025
- CNE, les services rendus par l'élevage de ruminants : https://cne-elevagesruminants.fr/services-rendus-par-lelevage-ruminants/
- FranceAgrimer


 Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "***Publications***" puis "***Table des matières des documents de l'Encyclopédie***".

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance